

Conseiller spécial pour les crimes de guerre

Biographie succincte. | M. Kevin Jon Heller



M. Kevin Jon Heller est actuellement professeur de droit international et de sécurité internationale au Centre des études militaires de l'Université de Copenhague et professeur de droit à l'Université nationale d'Australie. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *The Nuremberg Military Tribunals and the Origins of International Criminal Law* (OUP, 2011) et a collaboré à l'écriture de quatre volumes intitulés *The Handbook of Comparative Criminal Law* (Stanford University Press, 2010), *The Hidden Histories of War Crimes Trials* (OUP, 2013), *The Oxford Handbook of International Criminal Law* (OUP, 2018), et *Contingency in International Law: On the Possibility of Different Legal Histories* (OUP, 2021). Depuis plus de 15 ans, il est membre d'*Opinio Juris*, le plus ancien blog consacré au débat universitaire en droit international.

M. Heller a pratiqué le droit international tout au long de sa carrière et a notamment été l'un des collaborateurs associés officiellement nommés pour défendre Radovan Karadžić devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie ; il a déposé en tant qu'unique témoin expert des plaignants dans l'affaire *Salim v Mitchell*, affaire portant sur l'extension de la juridiction civile des tribunaux américains en matière de violations des droits de l'Homme en vertu de l'*Alien Tort Statute* remportée contre les psychologues qui avaient élaboré et mis en œuvre le programme de torture de la CIA. Il a en outre exercé les fonctions d'expert spécial en droit pénal international et en droit humanitaire pour l'UNITAD, ainsi que celles de conseiller juridique de Ramzi bin al-Shibh, l'un des accusés des attentats du 11 septembre au cours du procès de ce dernier à

Guantanamo Bay, où il a également comparu en qualité de témoin expert. Aujourd'hui, M. Heller est l'un des six membres du Comité des droits de l'homme du barreau d'Angleterre et du Pays de Galles et fait partie des universitaires membres du cabinet Doughty Street Chambers de Londres.

M. Heller est titulaire d'un diplôme universitaire de second cycle en droit (JD) obtenu avec mention auprès de la faculté de droit de Stanford et d'un doctorat en droit obtenu auprès de l'Université de Leiden.

